



JOURNAL N° 400
Réunion du jeudi 25 octobre 2018

www.residencedubief.com

Nom & Prénom	Fonction	Pointage	Approbation PV	Nom & Prénom	Fonction	Pointage	Approbation PV
FRANCART Jean-Luc	JFT Président	présent		LIMON Romain	LRM Conseil	absent	xxxxxxxxxxxx
NOZIERES Mireille	MNS Vice-présidente	présent		MARLIOT Vincent	VMT Conseil	pouvoir à	JL Francart
DAJON Colette	CDN Trésorière	présent		MONVERT Bernard	BMT Conseil	présent	
NOREUX Laure	LNX Secrétaire	absent	xxxxxxxxxxxx	PASTEAU Laurent	LPU Conseil	présent	
MOREL Peggy	MPY	pouvoir à	L Pasteau	PELOUAS Jacqueline	JPS Conseil	présent	
BOUCARD Philippe	PBD Conseil	pouvoir à	P Siguier	PINTO Jose	JPO Conseil	présent	
DE VRIES Pascal	PDV Conseil	présent		SIGUIER Paul	PSR Conseil	présent	

Présents = 9

Pouvoirs = 3

Début de séance à 21 h 00

1. Election du Président de séance

Mireille Nozieres est élue président de séance.

2. Approbation des PV et du compte-rendu d'AG

Le PV 399 est approuvé

3. Situation des comptes

a- Recouvrement des charges

Avance	960 €
Retard	0 €

b- Recettes et dépenses

Dépenses significatives : - MSA 1714,73 €

-

	Recettes	Dépenses hors provisions	Dépenses sur Provisions Local ASLRB	Dépenses Totales
Mois d'octobre 2018	7 920 €	2 119,84 €	0 €	2 119,84 €
Encours année 2018	72 960 €	53 101,92€	91 139,44 €	144 241,36 €

4. Départ en retraite du jardinier, nouvel embauche

Nous avons reçu l'offre de service (rédaction contrat nouvel embauche, etc.) de CER France.

Un CDD n'est pas envisageable, car l'embauche concerne le remplacement du jardinier en poste. Donc le type contrat sera un CDI à démarrer début mai 2019.

Réunion de la commission de recrutement le 31 octobre à 10h00.

5. Compte-rendu des responsables de commission

a- Travaux/Projets local ASLRB

Travaux supplémentaires à envisager : La demande des devis reste à faire

b- Rétrocession voiries

Pour le point rétrocession voiries, nous avons eu une réponse de Mme DESCOHAND indiquant que la Mairie finalisait la convention en interne, devait rencontrer le Notaire pour la suite des opérations et aviserait ensuite pour inscrire la rétrocession à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal.

c- Espaces verts

Intervention de l'entreprise Ruellé pour assistance au jardinier pour gros travaux prévue du 5 au 9 novembre.

La commande des arbres et arbustes pour prochaine plantation est validée.

Le retour des chenilles dans les pins a été constaté. Les pièges à chenilles seront à mettre à la fin de l'hiver.

Les 7 nichoirs à oiseaux ont été nettoyés, seulement un n'a pas été occupé.

Le terrain situé au fond de Duparc a été nettoyé. Les résidents ne doivent en aucun cas déposer des végétaux sur les terrains de l'ASLRB.

Achat des lubrifiants chez Metaflux car tarif plus économique.

6. **Questions et informations diverses**

Rappels:

- Décharge de gravats square Henri Duparc: Il est rappelé que la dépose de gravats (terre, tuile, etc.) est interdite sur les terrains de l'ASLRB. Celui qui les a déposés est prié de les reprendre et de les emporter à la déchetterie.
- Problème de stationnement: Il est rappelé aux résidents qu'ils ne sont pas autorisés à stationner sur les ilots végétalisés et encore moins d'en détériorer les bordures.



Fin de séance à 22h40

Prochaine réunion conseil le 29 novembre 2018 à 20 H 45